

Les états et la construction des gendarmeries africaines au XXe siècle

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Les états et la construction des gendarmeries africaines au XXe siècle : le cas du Gabon, 1945-1969 / Sidina Noël Mvou Kounta

Auteur(s) : Mvou Kounta, Sidina Noël (1990-....)

Publication : Paris : L'Harmattan

Fabrication / Impression : Paris : L'Harmattan

Date de copyright : C 2024

Description matérielle : 1 vol. (476 p.) : ill. ; 24 cm

Collection : Collection Études Eurafricaines

ISBN : 978-2-336-42395-1

EAN : 9782336423951

Appartient à la collection : Études eurafricaines 2100-417X

Classification décimale Dewey : 355.351 096 23

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. et webliogr. p. 447-472. Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : C'est dans la seconde moitié du XXe siècle que nombre d'États africains francophones se dotent des forces de défense nationale et de sécurité. À partir de l'exemple de la gendarmerie gabonaise, cet ouvrage analyse les conditions de création de ces institutions militaires et policières et leur rôle dans la construction de l'État postcolonial. Il permet aussi d'apprécier l'internationalisation du modèle gendarmique français et de repenser les relations militaires de la France avec les États africains au lendemain des indépendances. En effet, la Gendarmerie nationale gabonaise est née du legs de la gendarmerie de l'Afrique équatoriale française et de la coopération militaire franco-gabonaise établie dès 1960. Loin d'organiser un simple attribut de souveraineté, la création de cette institution militaire est d'abord motivée par sa place dans la dynamique historique du Gabon. Avant l'indépendance, elle était déjà implantée dans toutes les régions. Et son rôle en matière de sécurité et de maintien de l'ordre public est vraisemblablement apprécié par les autorités administratives, judiciaires et militaires. C'est pourquoi,

les autorités gabonaises lui donnent une place de choix dans leur système de sécurité et de défense. Mais sa construction, indissociable de celle de l'État, est rythmée à la fois par la politique française au Gabon, mêlant stratégies d'influence et assistance technique, et par la complexité des rapports des autorités politiques gabonaises avec les premières élites militaires. Ces faits, qui altèrent quelque peu sa constitution et ses liens avec l'État, n'empêchent pas le Gabon d'organiser une gendarmerie selon le modèle français et de l'employer comme un outil au service du public. Par son maillage territorial, elle participe à la diffusion de l'autorité de l'État naissant. Par l'exécution de ses missions, elle produit, non sans fragilités, la sécurité, l'ordre et la défense de l'État en construction.

Sujet - Nom commun : Gendarmeries -- Gabon -- 1945-1970

Gendarmes -- Gabon -- 1945-1970

Ordre public -- Gabon -- 1945-1970

Sûreté de l'État -- Gabon -- 1945-1970